



Ministère des Affaires Etrangères, de
l'Intégration Régionale et de la Coopé-
ration au Développement

MAEIRCD-MAGAZINE

No 45 du 31 Juillet 2026

Le Président Ndayishimiye procède à l'ouverture de l'année académique à l'Institut Supérieur de Police et appelle les nouveaux officiers à promouvoir une police professionnelle et exemplaire



Le jeudi 30 juillet 2026, le Président de la République du Burundi et Commandant Suprême des Forces de Défense et de Sécurité, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, a rehaussé de sa présence les cérémonies organisées à l'Institut Supérieur de Police (ISP) de Mitakataka, en commune Bubanza, province de Bujumbura, marquées par l'incorporation définitive des candidats officiers et aumôniers de la 10^{ème} promotion, la prestation de serment des officiers de la 5^{ème} promotion et des aumôniers de la 8^{ème} promotion, la remise des diplômes aux officiers de la 5^{ème} promotion ainsi que

l'ouverture officielle de l'année académique 2025-2026.

Dans son allocution, le Chef de l'Etat Burundais a rappelé que la création de l'Institut Supérieur de Police répond à la volonté du Gouvernement de doter le Burundi d'une Police moderne, professionnelle, disciplinée et respectueuse des droits humains ainsi que des lois de la République.

Le Président de la République a d'abord exprimé sa profonde reconnaissance aux parents pour les efforts consentis dans l'éducation et l'encadrement de leurs enfants, désormais

Dans cette Edition:

page

Le Président Ndayishimiye procède à l'ouverture de l'année académique à l'Institut Supérieur de Police et appelle les nouveaux officiers à promouvoir une police professionnelle et exemplaire

1

Accord historique Gabon -Guinée Équatoriale

4

Rencontre bilatérale entre le Burundi et la République du Congo

4

Rencontre bilatérale entre le Burundi et la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie

5

Rencontre bilatérale entre le Burundi et l'Afrique du Sud

5

Rencontre bilatérale entre le Burundi et le Ghana

5

La Semaine de la Diaspora panafricaine réaffirme le rôle stratégique de la diaspora dans le développement et la transformation de l'Afrique

6

Audience entre le Secrétaire Permanent et la Directrice du pays d'ENABEL

7

Audience entre le Secrétaire Permanent et le chargé d'affaires a.i de l'Ambassade du Japon au Burundi

8

appelés à servir la Patrie, avant de féliciter les nouveaux diplômés, le Corps enseignant, les responsables de l'Institut ainsi que tous les partenaires ayant contribué à leur formation.

S'adressant aux lauréats, le Président Ndayishimiye les a exhortés à faire preuve d'un patriotisme exemplaire, d'intégrité et de discipline dans l'accomplissement de leurs missions. Il les a invités à rejeter toute forme d'égo-centrisme et à placer en toute circonstance l'intérêt supérieur de la nation au-dessus des intérêts personnels afin d'incarner les valeurs d'une police au service de la population, capable d'accompagner efficacement la mise en œuvre de la Vision du Burundi « pays émergent en 2040 et développé en 2060 ».

Le Numéro Un burundais a sensibilisé les nouveaux officiers sur les différentes infractions auxquelles ils seront confrontés dans l'exercice de leurs fonctions, tout en mettant en garde contre les comportements incompatibles avec leur noble mission. Il les a exhortés à faire respecter les lois de la République, à protéger les droits des citoyens et à exercer leurs responsabilités avec impartialité et professionnalisme. À l'approche des échéances électorales, le Chef de l'Etat Burundais a insisté sur le rôle déterminant de la Police, dans la préservation d'un climat de paix, de sécurité et de sérénité. Il les a appelés à veiller scrupuleusement au respect des droits de tous les citoyens et des dispositions légales en vigueur, afin de garantir un processus électoral apaisé, transparent et conforme aux principes de l'Etat de droit. **(Présidence)**

L'Ambassadeur du Canada au Burundi a présenté ses adieux au Chef de l'Etat après trois années de mission



Le Chef de l'Etat Burundais Son Excellence Evariste Ndayishimiye a reçu en audience le mercredi 29 juillet 2026, l'Ambassadeur du Canada au Burundi basée à Kigali en République du Rwanda Madame Julie Crowley. Elle était venue lui faire ses adieux après trois années de mission au Burundi, son mandat étant arrivé à son terme au Burundi. Les échanges entre les deux personnalités ont porté sur les relations bilatérales qui existent entre la République du Burundi et le Canada.

Le Porte-parole du Président de la République du Burundi Madame Nancy Ninette Mutoni, a indiqué que le Chef de l'Etat Burundais a reçu l'Ambassadrice du Canada au Burundi, venue lui faire ses adieux après trois années de

mission et que son mandat est arrivé à son terme au Burundi. Etant donné que le Président Ndayishimiye assure actuellement la présidence de l'Union Africaine, ils ont également abordé les différentes questions qui concernent plusieurs pays du continent africain.

L'Ambassadrice Crowley a saisi cette occasion pour exprimer sa satisfaction quant à l'excellente collaboration qu'elle a entretenue avec les différentes institutions burundaises durant son mandat. Elle s'est également félicitée de la qualité des relations qui existent entre les deux pays.

Le Chef de l'Etat Burundais l'a remerciée pour son professionnalisme, sa clairvoyance et son engagement tout au long de sa mission en tant qu'Ambassadrice du Canada au Burundi. Il lui a souhaité plein succès dans ses prochaines fonctions et lui a également souhaité la bienvenue au Burundi chaque fois qu'elle souhaitera revenir visiter le pays. **(Le Renouveau)**

Les Vice-Présidents du Sénat participent aux travaux d'entretien de la route joignant les zones Gatabo et Mugeni de la commune Makamba

Pendant cette période où les vacances parlementaires du mois de juillet tendent vers la fin, les Vice-Présidents du Sénat, les Honorables Générose NGENDANGANYA et Clotilde KAMPIMBARE se sont associées à la population des zones Gatabo et Mugeni de la commune Makamba, en province Burunga, le

jeudi 30 juillet 2026, dans les travaux d'entretien de la route joignant ces zones.

Dans un message adressé aux habitants de ces deux entités administratives, juste après ces travaux, Honorable NGENDANGANYA les a interpellés à continuer à y vaquer étant donné que cette route facilite des

échanges commerciaux entre ces zones et la République Unie de Tanzanie.



Elle leur a prodigué d'autres conseils en les invitant à s'atteler aux travaux de développement visant la plantation des avocats et caféiers, la construction

des écoles à régime d'internat, la propreté ainsi que l'assainissement. Au terme des travaux de la journée, les deux autorités ont assisté à un match de football qui a opposé les équipes des zones Gatabo et Mugeni.



Ce match s'est soldé par un score d'un but à zéro, en faveur de l'équipe de la zone Mugeni. **(Sénat)**

Atelier d'évaluation des activités réalisées par la Primature au cours de l'exercice budgétaire 2025-2026



Sous la conduite du Premier Ministre Burundais Monsieur Nestor Ntahontuye, la Primature du Burundi a organisé, le lundi 27 juillet 2026, un atelier d'évaluation des activités réalisées au cours de l'exercice budgétaire 2025-2026.

Cet atelier tenu au Ministère des Finances, du Budget et de l'Economie Numérique, s'inscrit dans la dynamique de la Vision du Burundi « pays émergent en 2040 et développé en 2060 ». Il a réuni les principaux responsables de la Primature, dont le Directeur de Cabinet, le Directeur de Cabinet Adjoint, les Chefs de Bureau et les Chefs de Cellule, dans le but de dresser un bilan objectif des réalisations, d'identifier les défis rencontrés et de formuler des recommandations pour améliorer la performance institutionnelle.

Dans son mot d'orientation, Monsieur Ntahontuye a rappelé l'importance de l'évaluation régulière des actions gouvernementales pour garantir l'efficacité et l'efficience dans la gestion publique. Il a souligné que cette démarche s'inscrit dans la promotion de la bonne gouvernance économique et politique, essentielle à la réalisation des ambitions nationales.

L'atelier avait pour objectif principal d'évaluer la mise en œuvre des activités de la Primature pour l'exercice 2025-2026. Plus spécifiquement, il s'agissait de : dresser l'état d'avancement des activités planifiées ; identifier les défis rencontrés ; mettre en évidence les leçons apprises ; formuler des recommandations pour améliorer les performances futures.

Cet atelier a débuté par un mot d'accueil du Directeur de Cabinet, suivi de l'orientation du Premier Ministre. Les Chefs de Bureau, appuyés par les Chefs de Cellule, ont ensuite présenté l'état d'exécution de trois grandes activités, mettant en lumière les avancées, les défis rencontrés et les solutions proposées.

Les échanges et débats ont permis d'approfondir la réflexion collective, avant la formulation des recommandations finales par le Premier Ministre Burundais. **(Primature)**

Accord historique Gabon-Guinée Équatoriale



En marge de la 49^e Session ordinaire du Conseil Exécutif de l'Union Africaine, sous la conduite éclairée de S. E l'Ambassadeur Edouard Bizimana, en sa qualité de Président de séance, il y a eu signature de l'accord historique Gabon -Guinée Equatoriale, le mardi 28 juillet 2026.

Cet accord d'engagement conjoint entre la République Gabonaise et la République de Guinée Équatoriale marque une étape majeure dans la mise en œuvre de l'arrêt de la Cour Internationale de Justice du 19 mai 2025. Cet acte illustre la maturité politique de deux Nations africaines qui ont choisi le dialogue et la coopération comme voies privilégiées. En décidant de mettre en œuvre de manière concertée l'arrêt de la CIJ, le Gabon et la Guinée Équatoriale démontrent que les différends, même complexes, peuvent être résolus dans le respect du droit international et des valeurs de bon voisinage. Ce geste envoie un signal puissant à l'Afrique et au

monde : la paix et la diplomatie doivent l'emporter sur la confrontation.

Cette cérémonie illustre concrètement l'ambition de l'Union Africaine de promouvoir le règlement pacifique des différends. Elle confirme que les mécanismes africains de médiation et de facilitation produisent des résultats tangibles lorsqu'ils s'appuient sur la confiance, la responsabilité et la volonté politique sincère des parties concernées.



La République du Burundi réaffirme son engagement à soutenir toutes les initiatives en faveur de la paix et de la coopération. L'accord signé entre le Gabon et la Guinée Équatoriale ouvre une nouvelle page dans leurs relations et constitue un modèle inspirant pour d'autres nations africaines, en cohérence avec l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons. **(MAEIRCD)**

Rencontre bilatérale entre le Burundi et la République du Congo



Addis Abeba, Éthiopie, le mardi 28 juillet 2026, en marge de la 49^e Session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine, Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Edouard Bizimana, Mi-

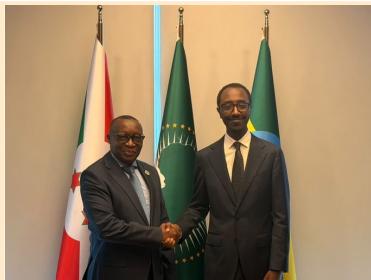
nistre des Affaires Etrangères de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement du Burundi, a eu une rencontre bilatérale avec Son Excellence Monsieur Constant Serges Bounda, Ministre des Affaires Etrangères de la République du Congo.

Au cours de cet entretien, les deux autorités ont échangé sur des questions d'intérêt commun, réaffirmant leur volonté de renforcer les relations bilatérales et diplomatiques entre leurs pays respectifs. Les discussions ont également porté sur la coordination des positions dans le cadre multilatéral, notamment en matière de soutien mutuel aux candidatures africaines dans les instances internationales.

Par ailleurs, les Ministres ont abordé les perspectives liées aux prochaines élections du Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), soulignant l'importance d'une concertation étroite et d'une solidarité africaine pour défendre les intérêts du continent au sein de cette

organisation. Cette rencontre témoigne de l'engagement partagé du Burundi et du Congo à consolider leur coopération et à promouvoir une diplomatie concertée, au service des aspirations africaines et de la voix du continent sur la scène internationale. **(MAEIRCD)**

Rencontre bilatérale entre le Burundi et la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie



Le mardi 28 juillet 2026, à Addis-Abeba, en marge de la 49^e Session ordinaire du Conseil Exécutif de l'Union Africaine, Son Excel-

lence Monsieur l'Ambassadeur Edouard Bizimana, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement du

Burundi, a tenu une rencontre bilatérale avec Son Excellence Dr Gedion Timothewos, Ministre des Affaires Etrangères de la République Fédérale Démocratique d'Éthiopie.

Au cours de cet entretien, les deux Ministres ont échangé sur des questions d'intérêt commun et ont réaffirmé leur volonté de renforcer davantage les relations bilatérales de longue date entre le Burundi et l'Éthiopie. **(MAEIRCD)**

Rencontre bilatérale entre le Burundi et l'Afrique du Sud



En marge de la 49^e Session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union Africaine, tenue à Addis Abeba, en Ethiopie, Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Edouard Bizimana, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement du Burundi, a eu, le mercredi 29 juillet 2026, une rencontre bilatérale avec Son Excellence l'Ambas-

sadeur Ronald Lamola, Ministre des Relations internationales et de la Coopération de la République d'Afrique du Sud. Les échanges entre les deux personnalités ont porté sur des questions d'intérêt commun, notamment le renforcement des relations bilatérales à travers l'organisation prochaine de la Commission Mixte de Coopération (CMC) entre les deux pays. Les discussions ont également abordé des thématiques liées à la migration en Afrique, dans le cadre d'une approche concertée visant à promouvoir une gestion harmonieuse et solidaire de ce phénomène continental.

Cette rencontre témoigne de la volonté partagée du Burundi et de l'Afrique du Sud de consolider leur partenariat stratégique et de contribuer activement au processus d'intégration régionale et continentale. **(MAEIRCD)**

Rencontre bilatérale entre le Burundi et le Ghana



Addis Abeba, le mercredi 29 juillet 2026, Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur

Edouard Bizimana, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration régionale et de la Coopération au

développement du Burundi, a eu une rencontre bilatérale avec Son Excellence Monsieur James Gyakyey Quayson, Ministre délégué au Ministère des Affaires Etrangères de la République du Ghana.

Au cours de cet entretien, les deux Ministres ont échangé sur des questions d'intérêt commun, notamment le renforcement des relations bilatérales à travers l'organisation prochaine d'une Commission Mixte

de Coopération (CMC) entre les deux pays. Ils ont également convenu de promouvoir l'appui mutuel et l'échange d'expériences dans le cadre de leurs responsabilités respectives en qualité de Président et Vice-Président en exercice de l'Union africaine.

Les discussions ont enfin porté sur la question de la migration en Afrique, abordée dans une perspective de

coopération et de solidarité, afin de favoriser une gestion concertée et durable de ce défi continental.

Cette rencontre illustre la volonté partagée du Burundi et du Ghana de consolider leur partenariat stratégique et de contribuer activement au processus d'intégration régionale et continentale. (MAEIRCD)

La Semaine de la Diaspora panafricaine réaffirme le rôle stratégique de la diaspora dans le développement et la transformation de l'Afrique



Le Burundi a accueilli, du 29 au 30 juillet 2026, au Donatus Conference Center de Bujumbura, la Semaine de la Diaspora panafricaine, organisée par le Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement sous le thème : « Dialogue avec la Diaspora panafricaine sur le développement et la transformation de l'Afrique ».

Organisée dans le contexte de la Présidence burundaise de l'Union Africaine, cette rencontre de haut niveau a réuni plus de 250 participants, parmi lesquels des représentants de la diaspora burundaise et africaine venus des quatre coins du monde, des institutions gouvernementales, des organisations internationales, des partenaires au développement, du secteur privé et de la société civile.

Les cérémonies d'ouverture ont été marquées par plusieurs allocutions, notamment celles du Gouverneur de la Province de Bujumbura, du Directeur de la Commission de l'Union Africaine chargée de la Diaspora (CIDO), de la Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies au Burundi ainsi que le discours inaugural prononcé par Son Excellence Monsieur Nestor NTAHONTUYE, Premier Ministre de la République du Burundi, représentant Son Excellence le Général-

Major Evariste NDAYISHIMIYE, Président de la République du Burundi et Président en exercice de l'Union Africaine.

Dans son allocution, le Premier Ministre a salué le rôle stratégique et le patriotisme de la diaspora africaine, qu'il a qualifiée de « véritable pont d'investissement, de savoir et de prospérité » pour le continent. Il a réaffirmé l'engagement du Burundi à renforcer les mécanismes favorisant une implication accrue de la diaspora dans le développement national et continental.



Durant deux jours, les participants ont échangé autour des moyens de faire de la diaspora un acteur clé de la transformation de l'Afrique. Les discussions ont porté notamment sur l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, le rôle de la diaspora en tant que sixième région de l'Afrique, la mobilisation des investissements, la valorisation des compétences, le transfert des connaissances ainsi que les secteurs prioritaires d'investissement sur le continent.



Les travaux ont été enrichis par des présentations, des panels, la projection d'un film documentaire sur les réalisations de la diaspora burundaise ainsi que des travaux en groupes thématiques consacrés à l'engagement des

diasporas africaines pour le développement durable, la création d'emplois, la promotion des investissements et la facilitation de la mobilisation des compétences. À l'issue des échanges, plusieurs recommandations ont été formulées afin de renforcer la contribution de la diaspora au développement de l'Afrique. Elles concernent notamment l'amélioration du climat des affaires, le renforcement de la protection des investissements, la simplification des procédures administratives grâce à la digitalisation des services, ainsi que la mise en place de mécanismes financiers adaptés aux investisseurs de la diaspora.

Les participants ont également insisté sur la nécessité de développer une cartographie des compétences africaines, de renforcer la reconnaissance des qualifications professionnelles, de faciliter la circulation des talents et de promouvoir des partenariats stratégiques entre les gouvernements africains, le secteur privé et les communautés de la diaspora. Ils ont, par ailleurs, exprimé le souhait que Son Excellence le Général-Major Evariste NDAYISHIMIYE, Président de la République du Burundi et Président en exercice de l'Union Africaine, soit reconnu comme Champion de la Diaspora africaine, en reconnaissance de son engagement en faveur de la mobilisation de la diaspora au service du développement du continent. Ils ont également proposé que Bujumbura soit reconnue comme Capitale de la Diaspora panafricaine.

Clôturent les travaux, Son Excellence Ambassadeur Édouard BIZIMANA, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, a exprimé la profonde gratitude du Gouvernement burundais à l'endroit des participants pour leur mobilisation et la qualité des échanges. Il a salué les compétences, l'expertise et l'engagement de la diaspora africaine, considérée comme un partenaire stratégique pour l'innova-

tion, le transfert des connaissances et la mobilisation des investissements.



Le Ministre Édouard BIZIMANA a invité les membres de la diaspora à repartir avec une mission claire : contribuer davantage à la construction d'une Afrique prospère et résiliente. Il les a exhortés à intensifier leurs efforts en faveur de la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, en mettant leurs compétences, leurs ressources et leurs réseaux au service du développement du continent.

La Semaine de la Diaspora panafricaine 2026 s'est achevée sur un engagement renouvelé à faire de la diaspora une force stratégique pour accélérer l'intégration africaine, promouvoir les investissements, renforcer le partage des compétences et contribuer à la réalisation de « l'Afrique que nous voulons », conformément à la vision de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. (MAEIRCD)

Audience entre le Secrétaire Permanent et la Directrice du pays d'ENABEL



Le lundi 27 juillet 2026, Monsieur Sophonie Nitunga, le Secrétaire Permanent au

Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement Monsieur Sophonie Nitunga, a reçu en audience Madame Ann Dedeurwaerdere, Directrice pays d'ENABEL au Burundi, venue pour une visite d'adieux à l'issue de sa mission au Burundi. Madame Ann a exprimé, en son nom propre et au nom de son organisation, sa profonde gratitude pour l'accueil chaleureux dont elle a

bénéficié depuis son arrivée au Burundi jusqu'à la fin de sa mission. Elle a rappelé les principaux domaines d'intervention de l'Enabel au Burundi, notamment la santé, l'éducation et l'agriculture, tout en saluant les relations d'amitié et de coopération qui ont marqué le partenariat entre l'Enabel et le Burundi. Elle a particulièrement apprécié la collaboration et l'accompagnement du Ministère dans la mise en œuvre des projets entrepris par l'Enabel.

Concernant les programmes bilatéraux soutenus par des appuis additionnels de l'Union européenne, elle a assuré que ces activités se poursuivront. Elle a également mentionné des projets en cours, tels que l'équipement moderne destiné à l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi afin de lui permettre de servir conformément

aux normes de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), précisant que son successeur prendra le relais pour leur bonne exécution.

Prenant la parole, Monsieur Sophonie Nitunga a vivement remercié Madame Ann Dedeurwaerdere pour la qualité de la collaboration et pour les activités réalisées au Burundi. Il lui a souhaité plein succès dans ses nouvelles fonctions à Bruxelles, en soulignant que le Burundi reste confiant qu'elle continuera à être une ambassadrice du Burundi auprès de ses futurs partenaires. Il a enfin rassuré que le Ministère des Affaires Etrangères demeure disposé à travailler en étroite collaboration avec la nouvelle équipe de l'Enabel, afin de consolider et renforcer les acquis de ce partenariat. **(MAEIRCD)**

Audience entre le Secrétaire Permanent et le chargé d'affaires a.i de l'Ambassade du Japon au Burundi



Le mardi 28 juillet 2026, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, Monsieur Sophonie NITUNGA, a reçu en audience Monsieur Shunsuke SAITO, Chargé d'affaires a.i. de l'Ambassade du Japon au Burundi.

Prenant la parole, le Secrétaire Permanent, Monsieur Sophonie NITUNGA, a salué la qualité des relations de coopération entre le Burundi et le Japon et a remercié le Gouvernement japonais pour son soutien constant au développement du Burundi. Il a souhaité la bienvenue à Madame Aya KATAGIRI et lui a adressé ses vœux de plein succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions,

tout en lui assurant de la disponibilité et du soutien des autorités burundaises.

S'adressant à Monsieur Yuta MORIGUCHI, le Secrétaire Permanent l'a remercié pour les efforts déployés durant son mandat en faveur du renforcement des relations bilatérales. Il lui a souhaité un bon retour au Japon ainsi que plein succès dans ses nouvelles responsabilités, tout en l'invitant à demeurer un véritable ambassadeur du Burundi. Il l'a également encouragé à promouvoir le Burundi auprès des investisseurs japonais, en mettant en avant les nombreuses opportunités d'investissement qu'offre le pays ainsi que le climat de paix et de sécurité qui y règne.

Les échanges ont porté sur des sujets d'intérêt commun entre le Burundi et le Japon. À cette occasion, Monsieur Shunsuke SAITO a souligné l'excellence des relations d'amitié et de coopération qui unissent les deux pays. Il a également annoncé que le Gouvernement du Japon venait d'accorder trois bourses d'études à des étudiants burundais. Dans le cadre du renforcement des échanges culturels entre les deux pays, il a informé que des films japonais seront prochainement projetés à l'Institut Français du Burundi.

Monsieur Shunsuke SAITO a également profité de cette audience pour présenter Madame Aya KATAGIRI, qui succède à Monsieur Yuta MORIGUCHI, précédemment chargé des dossiers du Burundi à l'Ambassade du Japon avec résidence à Kigali. Ce dernier a achevé son mandat et regagne le Japon. **(MAEIRCD)**

AGRICULTURE : Le Burundi structure la filière du tournesol pour renforcer sa souveraineté en huile alimentaire



Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, en collaboration avec l'Organisation Néerlandaise de développement et le Projet d'Appui au Développement Agricole pour la Nutrition et l'Entrepreneuriat (PADANE), avec l'appui financier de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas au Burundi, a lancé le mardi 28 juillet 2026, les travaux de mise en place de la Plateforme nationale des acteurs de la filière tournesol. Cette structure ambitionne d'organiser durablement la chaîne de valeur du tournesol afin d'accroître la production nationale, de soutenir les producteurs et de contribuer à la transformation économique du Burundi.

Ouvrant les travaux au nom du Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, le Secrétaire permanent Monsieur Emmanuel Niyungeko a indiqué que cette plateforme nationale constitue un cadre Permanent de concertation entre les producteurs, les coopératives, les transformateurs, les industriels, les partenaires au développement ainsi que les pouvoirs publics. Selon lui, cette initiative traduit la volonté du Gouvernement de mieux organiser la filière tournesol, afin d'en faire un véritable levier de développement économique. Il estime qu'elle permettra de coordonner les interventions des différents acteurs, de défendre leurs intérêts et d'accompagner efficacement le développement de cette culture stratégique.

Le Secrétaire Permanent a rappelé que l'agriculture demeure une priorité du Gouvernement. À travers cette plateforme, l'Etat entend accroître la production nationale de tournesol, réduire la dépendance aux

importations d'huile alimentaire, améliorer les revenus des producteurs et renforcer les capacités des industries locales de transformation. Il a souligné que cette démarche s'inscrit dans la mise en œuvre de la Vision du Burundi « pays émergent en 2040 et développé en 2060 », qui vise à bâtir une économie plus compétitive, fondée notamment sur la valorisation des chaînes de valeur agricoles.

Au cours de ces deux jours des travaux, les participants sont appelés à proposer des solutions concrètes pour améliorer la disponibilité des semences améliorées, accroître les rendements, garantir un prix équitable aux producteurs, renforcer les unités de transformation et assurer une commercialisation répondant aux normes nationales et internationales.

Monsieur Niyungeko, a reconnu que plusieurs défis persistent encore dans le développement de la filière. Il a invité les acteurs à mettre en commun leurs expériences, afin d'identifier des solutions durables capables de renforcer la compétitivité du secteur.

Prenant la parole, le Représentant de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas au Burundi Monsieur Eddy Niyonzima, a réaffirmé l'engagement de son institution à accompagner la mise en place de la Plateforme nationale des acteurs de la filière tournesol. Il a indiqué que cet appui vise à renforcer l'ensemble des chaînes de valeur de la filière, afin de garantir la pérennisation et la durabilité de cette plateforme. Selon lui, une meilleure organisation des différents maillons de la chaîne permettra aux producteurs burundais d'améliorer leur productivité, de créer davantage de valeur ajoutée, et de contribuer plus efficacement à l'édification de l'économie nationale. Il a salué la collaboration entre le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, avec l'Organisation Néerlandaise de développement et le Projet d'Appui au Développement Agricole pour la Nutrition et l'Entrepreneuriat estimant que ce partenariat constitue un levier important pour accélérer la modernisation du secteur agricole burundais.

La création de la Plateforme nationale des acteurs de la filière du tournesol marque une étape importante dans l'organisation de cette culture au Burundi. En réunissant les principaux intervenants autour d'une vision commune, le Gouvernement et ses partenaires entendent faire du tournesol une filière porteuse de croissance, créatrice d'emplois et capable de renforcer

la sécurité alimentaire ainsi que la souveraineté du pays en huile alimentaire. Les recommandations issues de ces assises devraient jeter les bases d'une plateforme

solide, durable, et au service de la transformation agricole et économique du Burundi. (RTNB)

Justice spécialisée : la Cour Suprême appelle à des décisions au service de l'économie



Le lundi 27 juillet 2026, le Président de la Cour Suprême, Monsieur Gamaliel Nkurunziza, a tenu une réunion avec les Magistrats et Assesseurs des juridictions spécialisées, dans le cadre d'une tournée effectuée auprès des juridictions relevant de la Cour Suprême. Monsieur Nkurunziza, a exhorté les Magistrats des juridictions spécialisées à rendre des décisions impartiales et diligentes, afin de renforcer la confiance des investisseurs et de contribuer à la mise en œuvre de la Vision du Burundi « pays émergent en 2040 et développé en 2060 ».

Les juridictions visitées comprennent notamment le tribunal du commerce, le tribunal du travail, le tribunal administratif ainsi que la Cour anticorruption. Selon le Président de la Cour Suprême, ces institutions occupent une place stratégique dans l'atteinte des objectifs de la Vision du Burundi « pays émergent en 2040 et développé en 2060 », en raison de leur rôle dans la promotion de la bonne gouvernance et du développement économique.

Au cours de cette rencontre, Monsieur Nkurunziza a invité les Magistrats à privilégier la conciliation entre les parties avant l'ouverture des procès. Il a également insisté sur la nécessité de rendre des jugements de qualité, particulièrement au niveau du tribunal de commerce. Il a indiqué qu'environ 80 % des décisions rendues par cette juridiction font l'objet d'appel, tandis que certaines affaires restent pendantes pendant dix à vingt ans, une

situation qui, selon lui, fragilise la confiance des investisseurs, des entreprises et des établissements bancaires envers l'appareil judiciaire burundais, et décourage les initiatives d'investissement dans le pays.

Le Président de la Cour Suprême a également appelé les Magistrats chargés des contentieux impliquant l'État à faire preuve d'une vigilance accrue afin de préserver les intérêts publics. Il a par ailleurs déploré certaines pratiques observées chez des Avocats qui, selon lui, constituent parfois un obstacle aux règlements à l'amiable.

Les Magistrats et Assesseurs des différentes juridictions spécialisées ont, quant à eux, exposé plusieurs difficultés entravant l'exercice de leurs fonctions. Ils ont notamment évoqué l'insuffisance des moyens de fonctionnement, le faible niveau des rémunérations, l'insuffisance du personnel judiciaire, ainsi que l'insuffisance de formations spécialisées. Ils ont plaidé pour un renforcement de capacités des Magistrats, ainsi que la numérisation des dossiers et documents judiciaires afin de faciliter leur gestion et leur transmission. En réponse à ces préoccupations, le Président de la Cour Suprême Monsieur Gamaliel Nkurunziza a assuré que les démarches relatives à l'amélioration des conditions de travail et de rémunération des Magistrats connaissent des avancées significatives. Il a également annoncé l'accélération de la mise à disposition de moyens de fonctionnement pour les juridictions qui n'en disposent pas encore.

Le Président de la Cour Suprême a enfin réaffirmé l'engagement de son institution à promouvoir des formations continues au profit des Magistrats des juridictions spécialisées, rappelant que nombre d'entre eux proviennent des juridictions ordinaires et nécessitent un accompagnement adapté aux spécificités de leurs nouvelles fonctions. À travers cette tournée, la Cour Suprême entend rapprocher son administration des juridictions spécialisées et renforcer leur efficacité, avec l'ambition de faire de la justice un véritable moteur du développement économique et social du Burundi. (RTNB)

Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Regionale et de la Coopération au Développement

Département de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi